

COMPTE SUR LIVRET CASDEN

Fiche d'Informations Précontractuelles

Nature

Livret d'épargne monétaire réservé aux Sociétaires CASDEN, majeur, résident ou non-résident et aux personnes morales sans but lucratif, dont l'activité relève de la fonction publique.

La CASDEN Banque Populaire est la banque coopérative du personnel de la fonction publique en activité ou à la retraite, ainsi que de leur conjoint ou concubin (pacsé ou non).

Objectif

Se constituer une épargne de précaution rémunérée et acquérir des points CASDEN afin d'emprunter à la CASDEN à des taux préférentiels.

Fonctionnement

Il peut être ouvert plusieurs Compte sur Livret Casden.

Aucune opération de retrait ne peut avoir pour effet de rendre le compte débiteur.

- Versement initial : 10 € minimum.
- Versement complémentaire : libres ou programmés d'un montant minimum de 10 €.
- Plafond : illimité.
- Disponibilité : totale ou partielle à tout moment, tout en conservant le bénéfice des points CASDEN déjà acquis.

Niveau de risque : nul.

Durée : illimitée.

Frais : néant.

Fiscalité

• Particuliers

Les intérêts sont soumis à un Prélèvement Forfaitaire Unique de 30 % (12,8 % au titre de l'Impôt sur le Revenu sauf dispense selon le revenu fiscal de référence et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux).

Possibilité d'opter lors de la déclaration d'impôt, pour l'imposition à l'IR au barème progressif sur l'ensemble de ses revenus et plus-values de placement.

• Organismes sans but lucratif

Les intérêts perçus sont soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Rémunération

Les intérêts sont calculés par quinzaine. Les sommes versées portent intérêt à partir du premier jour de quinzaine suivant le versement. Les sommes retirées cessent de porter intérêt à partir du dernier jour de la quinzaine qui précède celle au cours de laquelle le retrait est effectué. Chaque 31 décembre, les intérêts sont portés au crédit du livret et capitalisés.

Le taux de rémunération est révisable par la CASDEN à tout moment. Le taux en vigueur s'applique à l'ensemble des sommes déposées sur le Compte sur Livret Casden ainsi qu'aux versements ultérieurs.

Rémunération **depuis le 01/03/2023 : 0,75 % brut.**

Points CASDEN : l'argent déposé permet d'acquérir également des Points CASDEN à hauteur de 33 % du montant des dépôts. Les points obtenus ouvrent ensuite la possibilité d'emprunter à la CASDEN à des taux préférentiels. Ils restent acquis en cas de clôture du livret.

Avantages	Inconvénients
Placement sans risque et capital disponible à tout moment	Rémunération à la quinzaine
Attribution de points CASDEN pour emprunter à la CASDEN à des taux préférentiels.	Intérêts fiscalisés
En cas de clôture les points restent acquis	Uniquement réservé aux sociétaires CASDEN